

La dette est illégitime, et on doit s'en débarrasser

Michel Husson*, *Marianne* n°914, 24-30 Octobre 2014

Marianne : Début octobre, la presse titre sur « le mur de la dette publique » au motif qu'elle dépasse désormais les 2 000 milliards d'euros. Est-ce que la dette est réellement dangereuse ?

Michel Husson : Dans le discours néolibéral, la dette sert à justifier les politiques de réduction des déficits et, partant, de la protection sociale. Mais on s'aperçoit que plus on cherche à réduire le déficit, plus le ratio dette/PIB se détériore. Pour une raison simple : la récession provoque des pertes de recettes (impôts, taxes, cotisations). Celles-ci baissent plus vite que les dépenses. On a eu à ce propos tous les discours autojustifiants de « l'austérité dynamique » à la *relance* (rigueur+relance, Christine Lagarde en 2008). Rien n'y fait : ce sont bien les pertes de recettes qui augmentent mécaniquement la dette publique, alors que les dépenses, elles, restent stables.



Une autre question est la légitimité de la dette publique.

M.H. C'est ce que le Collectif pour un audit citoyen a cherché à déterminer. Nous sommes parvenus à la conclusion que 59 % de la dette est illégitime. En fait, il y a eu deux périodes. La première dans les années 90 quand l'Etat s'est endetté à un taux bien supérieur à la croissance de l'économie, ce qui a eu un effet « boule de neige ». La seconde, dans les années 2000, lorsque des cadeaux fiscaux non justifiés ont été distribués, réduisant les rentrées fiscales... Chacune explique la moitié de la dette illégitime, soit au total 1200 milliards d'euros.

Mais la dette existe. Elle pèse sur l'économie et les comptes publics. Comment en sortir ?

M.H. Le choix est au fond assez simple : ou bien on signe pour une décennie au moins de régression sociale, ou bien on décide d'alléger le fardeau. Ce qui importe d'abord, c'est de maintenir une capacité à emprunter pour financer les dépenses d'avenir, investir en particulier dans la transition énergétique, sans passer sous les fourches caudines des marchés. Il faut pouvoir se financer ailleurs. Par exemple, en contraignant les banques à acquérir des obligations d'Etat, comme c'était le cas auparavant. Plus hétérodoxe, mais pas formellement interdit par les traités européens, charger une institution comme la Banque publique d'investissement d'acquérir les emprunts d'Etat pour se refinancer ensuite auprès de la Banque de France à un taux d'intérêt limité. Rappelons que les banques privées empruntent à moins de 0,5 % auprès de la BCE. D'autres solutions sont imaginables comme l'« emprunt forcé », pratiqué par la droite en 1976, relancé en 2009 par le député UMP Hervé Mariton... Quant au stock de dettes, certains experts du FMI préconisent de lever un impôt exceptionnel équivalent à 10 % du patrimoine des ménages aisés, afin de faire refluer la dette à son niveau d'avant la crise. Pour la France, on reviendrait aux alentours de 1500 milliards d'euros...

■ Propos recueillis par Hervé Nathan

* Membre des « économistes atterrés » et du Collectif pour un audit citoyen de la dette publique.